

1. **Qui est responsable de faire descendre les batteries à travers la trappe jusque dans les tunnels, ou qui en paie le coût?** Les entrepreneurs devront-ils apporter l'équipement nécessaire ou le SCC le fournira-t-il?

**Le SCC Millhaven dispose d'une rétrocaveuse sur place, qui sera fournie à l'entrepreneur pour descendre les fournitures dans les tunnels. Des chariots élévateurs pour palettes se trouvent également sur place pour déplacer les fournitures jusqu'à leur destination finale.**

2. **Sera-t-il possible de charger les batteries par la trappe du département de peinture pour les faire monter jusqu'à la bande U?** Le SCC fournira-t-il l'équipement nécessaire à cette fin?  
**Une table élévatrice à ciseaux est disponible sur place, dans la salle de peinture, pour lever les fournitures nécessaires jusqu'à l'emplacement du deuxième étage de la bande U. Il ne sera pas nécessaire d'utiliser les escaliers.**

3. **Si vous fournissez une batterie équivalente à celle demandée, est-il préférable d'en avoir plus ou moins? Quelle est la plage de variation appropriée?**

**Toutes les batteries fournies doivent être conformes aux spécifications indiquées dans l'énoncé des travaux (EDT). Les batteries de rechange devraient être équivalentes à ce qui se trouve actuellement dans le système d'alimentation sans coupure (ASC).**

4. Dans l'EDT (énoncé des travaux), il est dit ce qui suit : « L'entrepreneur doit s'assurer que tous les systèmes fonctionnent et respectent les normes CSA/TSSA. » **Qu'arrive-t-il si toutes les batteries sont changées de façon appropriée et que le système ne fonctionne toujours pas?**  
**Lorsque toutes les batteries sont changées et que le remplacement est jugé satisfaisant, s'il y a encore un problème avec une unité individuelle, l'unité aura la responsabilité d'entreprendre les réparations nécessaires sur le système d'alimentation sans coupure lui-même. C'est-à-dire que les problèmes internes avec l'unité elle-même sont distincts du remplacement de la batterie.**

L'EDT a été modifié pour se lire ainsi : « L'entrepreneur doit s'assurer que toutes les batteries sont fournies et installées conformément aux normes CSA/TSSA. »

5. **L'énoncé des travaux a été modifié avec les ajouts suivants :**

Fourniture et installation de vingt-quatre (24) : batteries 12HX505 ou équivalentes;

Fourniture et installation de vingt-quatre (24) : batteries 12H150FR ou équivalentes;

6. **Les paiements progressifs sont-ils possibles?**

**Les paiements progressifs sont suggérés dans la plupart des contrats du SCC en vertu de la clause 2010C (2022-12-01) du Guide des CUA pour tous les contrats qui durent plus de 30 jours.**

**La clause se lit comme suit :**

## 2010C 10 (2013-03-21) Présentation des factures

1. Les factures doivent être soumises au nom de l'entrepreneur. L'entrepreneur doit présenter des factures pour chaque livraison ou expédition; ces factures doivent s'appliquer uniquement

au présent contrat. Chaque facture doit indiquer si elle porte sur une livraison partielle ou finale.

2. Les factures doivent contenir :
  - a. la date, le nom et l'adresse du ministère client, les numéros d'articles ou de référence, les biens livrables/la description des travaux, le numéro du contrat, le numéro de référence du client (NRC), le numéro d'entreprise - approvisionnement (NEA) et le ou les codes financiers;
  - b. des renseignements sur les dépenses (comme le nom des articles et leur quantité, l'unité de distribution, le prix unitaire, les tarifs horaires fermes, le niveau d'effort et les sous-contrats, selon le cas) conformément à la base de paiement, excluant les taxes applicables;
  - c. les déductions correspondant à la retenue de garantie, s'il y a lieu;
  - d. le report des totaux, s'il y a lieu; et
  - e. s'il y a lieu, le mode d'expédition avec la date, le numéro de cas et de pièce ou de référence, les frais d'expédition et tous les autres frais supplémentaires.
3. Les taxes applicables doivent être indiquées séparément dans toutes les factures, ainsi que les numéros d'inscription correspondants émis par les autorités fiscales. Tous les articles détaxés, exonérés ou auxquels les taxes applicables ne s'appliquent pas doivent être identifiés comme tels sur toutes les factures.
4. En présentant une facture, l'entrepreneur atteste que la facture correspond aux travaux qui ont été livrés et qu'elle est conforme au contrat.